



## **COMMUNIQUÉ**

*Pour diffusion immédiate*

### **ADOPTION DU BUDGET 2020**

**Oka, le 19 décembre 2019** – C'est lors de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre dernier que le Conseil municipal d'Oka adoptait son budget 2020 ainsi que son programme triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022.

En regard à la présentation des faits saillants, mentionnons que le dépôt du nouveau rôle d'évaluation générera en 2020 de nouveaux revenus de taxation. « Compte tenu de la hausse importante et imprévisible des coûts de déneigement, ces revenus supplémentaires ont permis de conserver le taux de taxes résiduelles à 0,71 \$ du 100 \$ d'évaluation et à 1,26 \$/100 \$ pour les immeubles non résidentiels. Il faut comprendre que sans le dépôt du rôle d'évaluation, c'est une augmentation d'environ 0,03 \$ qui aurait été nécessaire pour absorber la hausse des coûts de déneigement. », explique le Maire de la Municipalité d'Oka, M. Pascal Quevillon.

À compter de 2020, l'augmentation moyenne des valeurs de propriété sera de 4,6 % (et plus précisément, par catégorie : 1-2 logements 3,8 % • 3-5 logements 12,6 % • 6 logements et plus 13,3 % • Commerciale 0,3 % • Agricole 11 % • Industrielle 1,1 % • Terrain vacant 1,6 %). Pour le secteur agricole, il est bon de savoir que la majoration du crédit du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) est également de 11 %.

Parmi les considérations budgétaires, les principales variations sont entre autres attribuables au programme de compensation aux Municipalités Rurales de la CMM, au financement de deux nouveaux règlements d'emprunt, à l'ajustement de la masse salariale et des conditions de travail ainsi qu'à l'épuisement du fonds de la Loi 288.

C'est ainsi qu'en 2020, l'administration municipale pilotera un budget de 7 860 386 \$ et prévoit des investissements qui se chiffrent à 6 346 648 \$ pour lesquels il est attendu de recevoir 3 765 140 \$ en aides financières. « Dans un contexte budgétaire où plusieurs travaux de réfection d'infrastructures municipales s'avèrent nécessaires, nous visons à respecter l'effort fiscal des contribuables en privilégiant la réalisation des projets soutenus par des programmes d'aide financière. », précise M. Quevillon.

Parmi les projets majeurs et prioritaires, dont certains feront l'objet d'une soirée citoyenne, mentionnons :

- Une campagne de sécurité routière et la sécurisation des traverses piétonnières, en collaboration avec le ministère des Transports;
- La construction d'une salle multifonctionnelle et la démolition de la salle des Loisirs;
- L'aménagement d'un parc de planche à roulettes dans le parc Optimiste;
- L'aménagement d'une patinoire multisport dans le parc de la Pointe-aux-Anglais;
- La réfection des puits du système de production et de distribution d'eau potable;
- La réfection du réseau routier en zone agricole.

« Pour la réalisation de ces projets, nous nous attendons à recevoir des aides financières gouvernementales en provenance des programmes de *Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)*, d'*Infrastructures récréatives et sportives (PIRS)*, de la *Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* et d'*Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL)* ainsi que du *fonds de soutien au développement local* de la MRC de Deux-Montagnes, pour ne nommer que celles-là. » ajoute, M. Quevillon.

D'autres projets comme la réfection partielle du réseau pluvial de la rue des Pins, le rafraîchissement de l'enseigne municipale du domaine des Ostryers, la couverture Internet Haute Vitesse, l'installation de trois bornes sèches pour la sécurité incendie ainsi que la poursuite des investissements pour le pavage, les trottoirs, les fossés et la réfection de ponceaux, sont également attendus pour les citoyens.

Pour de plus amples renseignements, la population est invitée à consulter le feuillet explicatif du budget 2020, disponible en ligne au [www.municipalite.oka.qc.ca](http://www.municipalite.oka.qc.ca), ou à visionner la séance extraordinaire sur l'adoption du budget diffusée sur notre chaîne YouTube.

Le Conseil municipal d'Oka tient à remercier tous les citoyens et bénévoles qui participent à la concrétisation et à la réalisation de projets dans la communauté ainsi que tous les gestionnaires municipaux et leurs équipes de travail. « Nous sommes fiers et reconnaissants du dynamisme et de la collaboration que l'on retrouve dans notre Municipalité. Ensemble, nous faisons d'Oka un endroit où il fait bon vivre ! », conclut M. Quevillon.

- 30 -

Source : Service des communications et du tourisme  
450 479-8333 poste 227 | [cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca](mailto:cbeaudoin@municipalite.oka.qc.ca)